



*Pour ne pas oublier l'Histoire et les combats menés
pour l'égalité et la liberté*

Le 21 mai 1850 : Le suffrage universel

Victor Hugo défend vigoureusement le suffrage universel contre un projet de loi adopté le 31 mai 1850 dont les dispositions notamment imposaient, pour être électeur, de résider trois ans au même endroit.

La loi aura pour effet de réduire le nombre des électeurs de près de trois millions.

... « Messieurs, le grand acte, tout ensemble politique et chrétien, par lequel la révolution de Février fit pénétrer son principe jusque dans les racines mêmes de l'ordre social, fut l'établissement du suffrage universel : fait capital, fait immense, événement considérable qui introduisit dans l'État un élément nouveau, irrévocable, définitif. Remarquez-en, messieurs, toute la portée. Certes, ce fut une grand-chose de reconnaître le droit de tous, de composer l'autorité universelle de la somme des libertés individuelles, de dissoudre ce qui restait des castes dans l'unité auguste d'une souveraineté commune, et d'emplir du même peuple tous les compartiments du vieux monde social ; certes, cela fut grand ; mais, messieurs, c'est surtout dans son action sur les classes qualifiées jusqu'alors classes inférieures qu'éclate la beauté du suffrage universel. (*Rires ironiques à droite*)

Messieurs, vos rires me contraignent d'y insister. Oui, le merveilleux côté du suffrage universel, le côté efficace, le côté politique, le côté profond, ce ne fut pas de lever le bizarre interdit électoral qui pesait, sans qu'on pût deviner pourquoi, mais c'était la sagesse des grands hommes d'État de ce temps-là (*On rit à gauche*), - qui sont les mêmes que ceux de ce temps-ci... - (*Nouveaux rires approbatifs à gauche*) ; ce ne fut pas, dis-je, de lever le bizarre interdit électoral qui pesait sur une partie de ce qu'on nommait la classe moyenne, et même de ce qu'on nommait la classe élevée ; ce ne fut pas de restituer son droit à l'homme qui était avocat, médecin, lettré, administrateur, officier, professeur, prêtre, magistrat, et qui n'était pas électeur ; à l'homme qui était juré, et qui n'était pas électeur ; à l'homme qui était membre de l'Institut, et qui n'était pas électeur ; à l'homme qui était pair de France, et qui n'était pas électeur ; non, le côté merveilleux, je le répète, le côté profond, efficace, politique, du suffrage universel, ce fut d'aller chercher dans les régions douloureuses de la société, dans les bas-fonds, comme vous dites, l'être courbé sous le poids des négations sociales, l'être froissé qui, jusqu'alors, n'avait eu d'autre espoir que la révolte, et de lui apporter l'espérance sous une autre forme (*Très bien*), et de lui dire : Vote ! ne te bats plus. (*Mouvement.*) Ce fut de rendre sa part de souveraineté à celui qui jusque-là n'avait eu que sa part de souffrance !...

Ce fut d'aborder dans ses ténèbres matérielles et morales l'infortuné qui, dans les extrémités de sa détresse, n'avait d'autre arme, d'autre défense, d'autre ressource que la violence, et de lui retirer la violence, et de lui remettre dans les mains, à la place de la violence, le droit ! (*Bravos prolongés.*) Oui, la grande sagesse de cette révolution de février qui, prenant pour base de la politique l'Évangile, (*À droite : Quelle impiété !*) institua le suffrage universel ; sa grande sagesse, et en même temps sa grande justice, ce ne fut pas seulement de confondre et de dignifier dans l'exercice du même pouvoir souverain le bourgeois et le prolétaire ; ce fut d'aller chercher dans l'accablement, dans le délaissement, dans l'abandon, dans cet abaissement qui conseille si mal, l'homme de désespoir, et de lui dire : Espère ! l'homme de colère, et de lui dire : Raisonne ! le mendiant, comme on l'appelle, le vagabond, comme on l'appelle, le pauvre, l'indigent, le déshérité, le malheureux, le misérable, comme on l'appelle, et de le sacrer citoyen ! (*Acclamation à gauche.*)

Voyez, Messieurs, comme ce qui est profondément juste est toujours en même temps profondément politique : le suffrage universel, en donnant un bulletin à ceux qui souffrent, leur ôte le fusil. En leur donnant la puissance, il leur donne le calme. Tout ce qui grandit l'homme l'apaise. (*Mouvement.*)

Le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique : Soyez tranquilles, vous êtes souverains. (*Sensation.*)

Il ajoute : Vous souffrez ? eh bien ! n'aggravez pas vos souffrances, n'aggravez pas les détresses publiques par la révolte. Vous souffrez ? eh bien ! vous allez travailler vous-mêmes, dès à présent, au grand œuvre de la destruction de la misère, par des hommes qui seront à vous, par des hommes en qui vous mettrez votre âme, et qui seront, en quelque sorte, votre main. Soyez tranquilles.

Puis, pour ceux qui seraient tentés d'être récalcitrants, il dit :

- Avez-vous voté ? Oui. Vous avez épuisé votre droit, tout est dit. Quand le vote a parlé, la souveraineté a prononcé. Il n'appartient pas à une fraction de défaire ni de refaire l'œuvre collective. Vous êtes citoyens, vous êtes libres, votre heure reviendra, sachez l'attendre. En attendant, parlez, écrivez, discutez, contestez, enseignez, éclairez ; éclairez-vous, éclairez les autres. Vous avez à vous, aujourd'hui, la vérité, demain la souveraineté : vous êtes forts. Quoi ! deux modes d'action sont à votre disposition, le droit du souverain et le rôle du rebelle ; vous choisiriez le rôle du rebelle ! ce serait une sottise et ce serait un crime. (*Applaudissements à gauche.*)

Voilà les conseils que donne aux classes souffrantes le suffrage universel. (*Oui ! oui ! à gauche, - Rires à droite.*) Messieurs, dissoudre les animosités, désarmer les haines, faire tomber la cartouche des mains de la misère, relever l'homme injustement abaissé et assainir l'esprit malade par ce qu'il y a de plus pur au monde, le sentiment du droit librement exercé : reprendre à chacun le droit de force, qui est le fait naturel, et lui rendre en échange la part de souveraineté, qui est le fait social ; montrer aux souffrances une issue vers la lumière et le bien-être ; éloigner les échéances révolutionnaires et donner à la société, avertie, le temps de s'y préparer ; inspirer aux masses cette patience forte qui fait les grands peuples : voilà l'œuvre du suffrage universel (*Sensation profonde*), œuvre éminemment sociale au point de vue de l'État, éminemment morale au point de vue de l'individu.

Méditez ceci, en effet : sur cette terre d'égalité et de liberté, tous les hommes respirent le même air et le même droit. (*Mouvement.*) Il y a dans l'année un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, où celui qui vous sert se voit votre égal, où chaque citoyen, entrant dans la balance universelle, sent et constate la pesanteur spécifique du droit de cité, et où le plus petit fait équilibre au plus grand. (*Bravo ! à gauche. - On rit à droite.*) Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manœuvre, l'homme qui traîne des fardeaux, l'homme qui casse des pierres au bord des routes, juge le Sénat', prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les représentants, le Président de la République, et dit : La puissance, c'est moi ! Il y a un jour dans l'année où le plus imperceptible citoyen, où l'atome social participe à la vie immense du pays tout entier, où la plus étroite poitrine se dilate à l'air vaste des affaires publiques' ; un jour où le plus faible sent en lui la grandeur de la souveraineté nationale, où le plus humble sent en lui l'âme de la patrie ! (*Applaudissements à gauche. Rires et bruit à droite.*)

Quel accroissement de dignité pour l'individu, et par conséquent de moralité ! Quelle satisfaction, et par conséquent quel apaisement ! Regardez l'ouvrier qui va au scrutin. Il y entre, avec le front triste du prolétaire accablé, il en sort avec le regard d'un souverain. (*Acclamations à gauche. - Murmures à droite.*)...

... Je vote contre le projet de loi. (*La séance est suspendue au milieu d'une inexprimable agitation.*)

Pour lire l'ensemble du discours :

Source Sénat : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/victor-hugo-21-mai-1850>

Mis en forme par le *Cercle Victor Hugo de Nouvelle Aquitaine*